

(vu par M. Leonie)

Le Président



LM-A22-14547
22/07/2022

Monsieur Vincent LEONIE
Vice-Président
LIMOGES METROPOLE
19 rue Bernard Palissy
CS 10001
87031 LIMOGES Cedex 1

Limoges, le 05 juillet 2022


Monsieur le Vice-Président, *cher Vincent,*

J'ai bien reçu et pris connaissance de votre courrier en date du 1^{er} juillet 2022 relatif au dossier de modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de Solignac consistant à corriger une erreur matérielle sur la numérotation d'une parcelle concernée par un bâtiment agricole susceptible de changer de destination.

La Chambre de commerce et d'industrie de Limoges et de la Haute-Vienne émet un avis favorable sur le contenu des modifications apportées au PLU de votre commune.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Amélie


Pierre MASSY

